

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2018

PRESENTS : Dominique CHAUVIN, Daniel ADAM, Martial BASTAROLI, Daniel JEANNAUX,
Robert TOMATIS, Christopher SANTOS, Julie SERGENT, Marine BINETRUY.

EXCUSÉ : Fabrice RAMBOZ.

- Approbation du compte rendu du 5 Février 2018.

ORDRE DU JOUR :

1. Réflexion avec l'Office du Tourisme : nouvelle convention.
2. Choix des entreprises pour le logement de la perception.
3. Opportunité d'achat de terrain pour un lotissement.
4. Réflexion sur l'achat de matériel de tonte.
5. Questions diverses.

1. Une convention avait été faite avec l'office de tourisme en 2004 avec comme clause une subvention annuelle de 1200€, une mise à disposition des locaux par la commune et le paiement des charges par l'office. En accord avec l'office de tourisme la subvention a été supprimée.

2. Logement de l'ancienne perception, les entreprises retenues sont :

- Lot carrelage : Les Artisans de la Chapelle 9 232.19€ TTC,
- Lot plâtrerie/ peinture : EURL CRETIN PLATRERIE 17 497€ TTC,
- Lot électricité : Entreprise BLONDEAU 10 492.57€ TTC + équipement électroménager 959.80€ TTC,
- Lot menuiserie : Entreprise GUILLEMIN 15 822€ TTC + porte d'entrée principale 4 548€ TTC,
- Lot maçonnerie : Entreprise LIETTA 3 585,60€ TTC,
- Lot Chauffage : Arnaud GODIN 14 997.40€ TTC,
- **TOTAL : 77 134.56€ TTC.**

Une séance de coordination aura lieu le 20 Mars avec les entreprises sélectionnées.

3. Nous avons la possibilité d'acheter un terrain direction la station d'épuration pour la création d'un nouveau lotissement. Nous avons fait une proposition d'achat à 45 000€ pour une surface d'environ 2 hectares dont 70 ares sont constructibles actuellement.

Monsieur le Maire n'a pas souhaité prendre position pour la proposition de l'achat du terrain pour cause de lien familial.

4. Le conseil municipal accepte d'investir dans une nouvelle tondeuse pour l'employé communal. Nous attendons les devis pour faire un choix.

5. **Questions diverses :**

- **Site internet :** Actuellement nous avons un blog qui est difficilement modifiable donc nous souhaiterions créer un vrai site internet. Nous allons donc prendre contact avec une société pour avoir connaître les tarifs.
- **La micro crèche :** Début des travaux le 12 Mars 2018.
- Une réunion aura lieu le 13 Mars avec les entreprises ayant effectuées les travaux place des Annonciades, suite aux malfaçons , il est important de mettre chacun devant ses responsabilités afin de que tout puisse rentrer dans l'ordre.

Fin de séance à 22H35.

Prochaine réunion le 2 Avril.

Julie SERGENT